

# L'ÉCHO

## Municipalité de St-Luc-de-Vincennes

### Sommaire :

- Votre bulletin—Communiqués
- Régie de gestion des matières résiduelles

### Dans ce numéro :

Mot du maire	1
L'eau potable : des recherches prometteuses.....	2
Communiqué - Bibliothèque municipale	2
Comment entretenir votre pelouse?	3
Votre chien et le voisinage	3
Les coordonnées de l'organisation municipale	4
Services et activités offerts aux citoyens	4

Le méchoui organisé par le Comité des loisirs a encore remporté beaucoup de succès. Tout était bien organisé et les gens présents étaient satisfaits. Beaucoup de gens de l'extérieur sont venus à cause de la réputation des succès de cet événement produit par le Comité des loisirs. Je félicite les bénévoles qui ont œuvré lors cette soirée, sans eux, il serait impossible de le présenter. Nous avons besoin de bénévoles et ils sont indispensables.

L'étude sur la recherche en eau donne de bons résultats selon la firme d'ingénieurs. Ainsi, notre municipalité pourra fournir l'eau nécessaire quand il y aura de nouveaux développements domiciliaires. Pour le dossier des eaux usées, l'étude continue et nous espérons régler certains

problèmes attachés à ce projet. Ne soyons pas inquiets, tout ce travail se fait avec l'aide d'une subvention.

La patinoire sera rénovée grâce à une aide du pacte rural. Nous allons paver le fond, ce qui va permettre du hockey-bottine l'été, et surtout une grosse amélioration au début de l'hiver lors des premiers arrosages.

Nous municipalité va de l'avant et ce pour le bien-être de nos citoyens.

Jean-Claude Milot, maire.



L'Écho transmet l'information

## Rappel : Nettoyage des terrains..... Votre responsabilité

Ce printemps, vous avez été informés que chaque propriétaire a la responsabilité de nettoyer son terrain et des possibilités qui s'offrent à vous pour le faire. Aujourd'hui, nous constatons que certains ont omis de procéder. Des objets considérés comme des nuisances se

trouvent encore sur certaines propriétés, dont de la ferraille, des automobiles non immatriculées, hors d'état d'usage et ayant plus de 7 ans, des terrains non tondus., des détritus, etc.

À défaut de vous exécuter, le

conseil pourra émettre des constats d'infraction ou entreprendre des procédures à la Cour pour obliger les propriétaires à se nettoyer. C'est une question de civisme. Pensez au voisinage qui a sous les yeux de façon constante ces nuisances.....



L'or bleu du futur....

## L'eau potable : des recherches prometteuses .....

Au cours du mois de juin 09, la firme Samson et frères inc. A procédé au forage de quatre nouveaux puits sous la supervision de Laforest Nova Aqua, firme spécialisée en hydrogéologie. Des essais de pompage longues durées ont été faits au cours de la semaine du 15 juin . Les résultats démontrent que la capacité de production de deux puits est bonne. Toutefois, les résultats de laboratoire des analyses quant à la qualité ne sont pas encore connus.

Le plan de match prévu à l'adoption du règlement 2007-360

doit être révisé car l'ensemble des travaux ne peuvent être réalisés avant la date butoir du 31-12-2009.

Un plan d'intervention en matière d'aqueduc & égout doit être présenté en juillet au MAMROT pour établir les priorités de réhabilitation en aqueduc et égout. La firme Dessau inc. a été mandatée pour le réaliser et répondre aux critères d'admissibilité de l'aide financière de 284684 \$ visant

les recherches en eau.

Une nouvelle demande d'aide financière sera présentée dans le cadre d'un nouveau programme d'infrastructures suite aux résultats finaux des quantités et qualité de l'eau.

Les travaux de mise en opération des nouveaux puits sont donc reportés à plus tard. En attendant, il faut faire usage à bon escient de l'eau, cet or bleu, sans la gaspiller.

## Votre bulletin – Communiqués

### Bulletin municipal

Le bulletin municipal ne sera pas distribué en juillet et août à moins d'un communiqué d'urgence.

### Bacs

Nous avons en stock quelques bacs 360 litres pour les déchets et des bacs de recyclage.

### Covoiturage des Chenaux

Comment fonctionne ce mode de transport? C'est un jumelage d'un conducteur avec une personne qui a des besoins en transport. Les passagers se déplacent selon les horaires et la destination des conducteurs.

Toute personne qui désire utiliser le service de covoiturage doit obligatoirement s'inscrire. Information : Covoiturage des Chenaux, 44 Rivière-à-Veille, Ste-Geneviève-de-Batiscan, (418) 362-2134.

Ste-Geneviève-de-Batiscan.  
(418) 362-2134.



Votre bibliothèque peut vous offrir une grande variété de volumes.

## Communiqué—Bibliothèque municipale

Les bénévoles de votre bibliothèque municipale prendront des vacances bien méritées au cours des semaines du 20 et du 27 juillet 2009.

Gros merci et bonnes vacances à ces personnes qui travaillent gratuitement chaque semaine pour les lecteurs et lectrices de notre municipalité.

Il est encore temps de faire des provisions de livres pour vos vacances.

## COMMENT ENTREtenir VOTRE PELOUSE?

L'Association des producteurs de gazon du Québec et la Fédération interdisciplinaire de l'Horticulture ornementale du Québec ont produit un dépliant pour aider à l'entretien d'une pelouse pour qu'elle soit durable. Il y a 6 étapes à réaliser: le déchaumage, l'aération du sol, le terreautage, la fertilisation, la tonte adéquate et l'arrosage de la pelouse.

En plus de ses qualités esthétiques, la pelouse apporte plusieurs bienfaits, tant au plan de l'environnement qu'au plan de la santé des

citadins : Purification de l'air par la production d'oxygène, l'absorption de certains polluants et la rétention des poussières, la réduction de la température ambiante, la réduction du ruissellement des eaux de pluie, la réduction de l'érosion du sol et la grande capacité d'absorption des chocs, augmentant le niveau de sécurité et minimisant les blessures.

Qu'est-ce qu'une pelouse durable?

Une pelouse saine et en santé, une pelouse qui résiste mieux aux insectes, mauvaises herbes

et maladies, une pelouse qui nécessite moins d'eau et de fertilisants, une pelouse dont l'apparence générale n'est pas toujours parfaite, mais qui remplit entièrement ses fonctions utilitaires et bénéfiques (environnemental, sécuritaire, etc.).

Vous avez des questions? Vous pouvez consulter les sites FIHOQ et APGQ aux adresses suivantes : [www.fihq.qc.ca](http://www.fihq.qc.ca) ou [www.gazoncultive.qc.ca](http://www.gazoncultive.qc.ca).

Nous avons quelques dépliants disponibles au bureau municipal décrivant la façon de faire.



Quelques trucs pratiques ....

## RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Que pouvez-vous faire pour aider le personnel qui s'occupe du tri et par le fait même réduire les coûts d'opération?**

Voici un exemple de matières qui ne doivent pas se retrouver dans un bac de récupération :

Les objets très longs, tels que les cordes à linge, les boyaux d'arrosage, les rallonges élec-

triques, etc. qui peuvent se coincer dans les séparateurs mécaniques. Il faut parfois de longues heures pour les dégager des équipements.

Des ordures ménagères, de la litière ou des couches souillées. Pensez aux employés qui ont à trier.

Les vitres de fenêtre ou de miroir en se brisant en grands

éclats de verre risquent de blesser les employés. De plus, le verre plat est une catégorie de verre qui n'est pas recyclable.

Des pièces d'auto ou des outils, comme des haches, des scies ou des perceuses. Si ces outils ne sont plus fonctionnels, apportez-les à l'écocentre.

Apportez à l'écocentre les bicyclettes, peinture, huile, etc.

## VOTRE CHIEN ET LE VOISINAGE

Plusieurs personnes sont propriétaires de chiens sur notre territoire.

Certains autres choisissent de ne pas avoir de chien, mais subissent la **négligence de certains propriétaires de chiens**.

Tous savent qu'un chien préfère aller faire « ses besoins » à l'extérieur de son territoire. Qu'il soit gros ou petit.

Or, lorsque vous laissez sortir « pitou » le matin, sans que ce dernier soit retenu par sa laisse, il est certain qu'il va rendre visite à votre voisin et y laisser quelques traces.....

Il est déplorable de mettre les pieds dans des excréments de chiens ou de devoir ramasser ceux du chien de son voisin.

Pour éviter des conflits entre voisins, il serait souhaitable que lorsque vous ne pouvez surveiller votre chien, gardez-le attaché.

De cette façon, vous aurez des voisins plus heureux et agréables.



Une laisse ..... Son importance.

**Municipalité de St-Luc-de-Vincennes**

660, Rue Principale  
St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0

Téléphone : 295-3782  
Télécopie : 295-3782  
Messagerie : Municipalite@stlucdevincennes.com  
Page Web : www.stlucdevincennes.com

Horaire du bureau : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h,  
du lundi au vendredi, sauf le vendredi après-midi où le  
bureau est fermé.

**Bulletin l'Écho pour mieux vous informer**

Service ambulancier et incendie : 9.1.1  
Bibliothèque municipale : 295-3608  
Salle communautaire : 295-3608  
Inspecteur en bâtiment : 295-3782  
Inspecteur municipal : 295-3782  
Urgence-environnement : 1-866-694-5454

**Le maire :**

*Jean-Claude Milot* 295-3478

**Les conseillers :**

*Nicole Grenon* 295-3660

*Brigitte Noël* 295-3776

*Francine Therrien* 295-5241

*Jacques Lefebvre* 295-3242

*Robert Normandin* 295-3607

## Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le jeudi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

**Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes** est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organiser des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Ginette Normandin est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au

numéro 295-1135..

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michèle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** soir qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

**La popote roulante**, dirigée par Mme Aline Grandmaison et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie. Ces repas sont livrés à domicile. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-3496.

Par ailleurs, **le Comité de l'amitié** est un groupe de femmes qui se rencontrent pour traiter de sujets divers. Responsa-

ble : Mme Denise Laroche. Téléphone 295-3784.

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

La Société d'histoire est dirigée par M. Théophile Beaudoin au numéro 295-3293.

Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.